

# Le Mag

de Saint-Paul de Vence

S A I N T  
P A U L  
D E  
V E N C E



## ELECTIONS MUNICIPALES

Nouveau mandat,  
nouvel élan

### LA NATURE

en fête !

### NID'ART

célèbre l'art solidaire

### LE CONSEIL MUNICIPAL

des Jeunes installé !

### LE MAS DES P'TITS LOUPS

fête ses 20 ans

N°20

AVRIL  
MAI  
JUIN  
2026

## Au fil des pages

### 4-5 ÇA BOUGE À SAINT-PAUL-DE-VENCE

Retour en images sur l'automne à Saint-Paul-de-Vence

- Cérémonie des vœux
- Pose de la première pierre de l'APREH
- Visite officielle du Préfet des Alpes-Maritimes
- Sept saint-pauloises à l'honneur
- Des cartes alimentaires pour soutenir les familles
- Trois jours de rires pour les Tréteaux de Printemps

### 6-7 ILS FONT BOUGER

#### SAINT-PAUL-DE-VENCE

- P. 6 : Nid'Art célèbre l'art solidaire
- P.7 : David Ichou, une nouvelle énergie pour les commerçants de Saint-Paul

### 8 CULTURE

« Jean, André et les autres... » : quand l'âme artistique de Saint-Paul se dévoile à Nice

### 9 CADRE DE VIE

- Opération Tranquillité Vacances : partez l'esprit tranquille !
- Travaux de printemps

### 10-11 ÉLECTIONS MUNICIPALES

### 12-13 DÉVELOPPEMENT DURABLE

- La nature en fête !
- Tous debout pour une matinée citoyenne !
- Le grand retour de la fête de l'huile !
- Haies et débroussaillage : un entretien obligatoire pour un cadre de vie préservé
- Les chenilles processionnaires sont de retour !

### 14-15 ENFANCE JEUNESSE

- P. 14 : Le Conseil Municipal des Jeunes installé !
- P. 15 : Le Mas des P'tits Loups fête ses 20 ans
- Les Chorales Départementales font résonner les voix saint-pauloises

### 16-17 AGENDA DE PRINTEMPS

### 18 CARNET

- Carnet
- L'agenda du CCAS

### 19 TRIBUNES



## Vos numéros utiles

**Mairie** : 04 93 32 41 00 // mairie@saint-pauldevence.fr  
**Office de tourisme** : 04 93 32 86 95 // tourisme@saint-pauldevence.com  
**Police municipale** : 04 93 32 41 41 ou 06 07 01 10 82 (urgences)  
**CCAS** : 04 93 32 41 12 // ccas@saint-pauldevence.fr  
**Pharmacie** : 04 93 32 80 78  
**La Poste** : 04 93 32 74 30  
**Gendarmerie de Vence** : 04 93 58 03 20  
**Croix-Rouge Cagnes-sur-mer** : 04 93 20 44 33  
**Taxi Saint-Paul-de-Vence** : 06 09 28 55 36  
**Violences conjugales info** : 3919

MAGAZINE ÉDITÉ PAR LA VILLE DE  
SAINT-PAUL-DE-VENCE

#### Directeur de la publication :

Jean-Pierre Camilla

// **Rédaction** : Service communication de la mairie (communication@saint-pauldevence.fr)

// **Crédits photo** : Service communication, Mairie de Saint-Paul-de-Vence, Freepik, Adobe Stock, Istock - andreygonchar, Gaëlle Simon.

// **Impression** : Perfectmix  
// Imprimé en 2 300 exemplaires.



## Le mot du Maire

### Quand revient le printemps...

Après plusieurs mois suspendus, rythmés par la campagne électorale, le printemps s'installe comme une promesse.

Promesse de renouveau, de mouvement retrouvé, de moments partagés.

Les élections désormais derrière nous, l'heure est au rassemblement.

Je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes remerciements sincères pour votre mobilisation et la confiance que vous nous avez témoignée. Par votre engagement, vous avez fait vivre pleinement notre démocratie et ouvert une nouvelle page pour notre commune, que nous continuerons d'écrire ensemble au rythme des événements qui jalonnent ce printemps.

Il est temps à présent de se tourner vers l'action. Aux côtés de mon équipe, que vous aurez l'occasion de découvrir dans ces pages, nous nous mettons dès aujourd'hui à l'ouvrage, portés par la volonté de concrétiser nos projets et de répondre, avec sérieux et enthousiasme, aux attentes que vous avez exprimées. Une nouvelle étape s'ouvre avec détermination, énergie et sens des responsabilités.

Le retour du printemps marque aussi celui des manifestations qui font battre le cœur de Saint-Paul-de-Vence : certaines bien ancrées dans nos traditions, d'autres nouvelles, toutes guidées par l'envie de se retrouver et de partager.

Ici, les saisons passent, mais l'énergie demeure, preuve que Saint-Paul-de-Vence est une commune dynamique qui se réinvente sans cesse.

À nous désormais d'en écrire la suite, tous ensemble...



Jean-Pierre Camilla



# Ça bouge

## à Saint-Paul-de-Vence

### Cérémonie des vœux : place aux talents !

Pour célébrer la nouvelle année, Saint-Paul-de-Vence a réuni ses habitants lors de sa traditionnelle cérémonie des vœux le 10 janvier dernier. À cette occasion, ont été remis **les trophées « Les Saint-Paulois ont du talent »**, qui récompensent celles et ceux qui font rayonner la commune au-delà de ses frontières.

- Catégorie **« Les Hommages Spéciaux »** : Martial Boyer de « Terre et création » paysagiste et créateur inspiré, Vincent Padellini, figure saint-pauloise impliquée dans la vie de la commune, et L'Association des Amis du Festival de Saint-Paul-de-Vence, qui œuvre en coulisses chaque été pour faire vivre le Festival ;
- Catégorie **« L'association qui fait rayonner le territoire »** : Les Lyonnaises de Tataoïne (Aurélie Medard et Marina Godi), qui ont réalisé un raid solidaire au profit de la lutte contre le cancer du sein ;
- Catégorie **« Le sportif de l'année »** : David Dang, fondateur du Tiger Boxing ;
- Catégorie **« Les ambassadeurs »** : Jean-Pierre Gastaud, avocat émérite, et La Fondation Folon ;
- Catégorie **« Les jeunes talents »** : Maëlia, qui a tout quitté pour chanter ;
- Catégorie **« L'inspirante »** : Elorah Ambacher, qui anime des ateliers de médiation animale à la crèche avec sa chienne Nala.

La commune a également mis à l'honneur les bébés nés en 2025 avec l'opération **« Une naissance, un arbre »**. Enfin, le Conseil Municipal des Jeunes a été renouvelé, accueillant cinq nouveaux membres fraîchement élus.



### Pose de la première pierre du futur PAMS de l'APREH

La commune a participé le 20 janvier dernier à la pose symbolique de la première pierre du futur PAMS (pôle d'activités médico-social) de l'APREH, (Association pour la Promotion et la Réinsertion des Personnes en situation de handicap) en présence de Charles Ange Ginesy, président du conseil départemental des Alpes-Maritimes, Laurent Hottiaux, Préfet des Alpes-Maritimes, Dominique Estrosi Sassone, sénatrice, Marie-Caroline Bérard, présidente de l'APREH et de son directeur général, Christophe Ducomps.

**Ce nouvel équipement, dédié aux enfants et adolescents en situation de vulnérabilité, comprendra un hébergement avec soins, un service d'accompagnement de 0 à 20 ans, un accueil de jour ainsi que le siège de l'APREH.**

Une véritable chance pour Saint-Paul-de-Vence, tant pour les familles, qui bénéficieront d'une offre spécialisée de proximité, que pour le territoire, qui verra s'installer un équipement à forte utilité sociale. Prévu pour 2027, ce projet renforce l'offre médicosociale locale et illustre la mobilisation conjointe des acteurs locaux au service des publics les plus fragiles.



## Couleurs de printemps

### Visite officielle à Saint-Paul-de-Vence !

Le Préfet des Alpes-Maritimes, Laurent Hottiaux et le Sous-Préfet, Jean-Claude Geney, ont été accueillis en janvier dernier par M. le Maire pour une visite de terrain au cœur du village. Cette rencontre a permis de présenter les avancées, d'évoquer les projets à venir et de renforcer la collaboration entre la commune et l'État. Un moment d'échanges constructifs qui souligne l'importance du travail partagé au service des Saint-Paulois.



### Trois jours de rires pour les « Tréteaux de Printemps »

Du 27 au 29 mars dernier, les Tréteaux de printemps ont une nouvelle fois fait vibrer l'Auditorium. Pour cette 9<sup>e</sup> édition, dix pièces, portées par des compagnies régionales, ont offert un festival riche en émotions, du burlesque des « Contes de Carabistoules » aux univers décalés de « Building », en passant par « Le Clan des veuves » ou « La Culotte ». Trois jours de théâtre accessibles à tous, marqués par le rire et le partage, qui confirment le succès grandissant de ce rendez-vous printanier.

### Des cartes alimentaires pour soutenir les familles en difficulté



Une partie des gains récoltés lors du grand loto de Noël organisé le 7 décembre dernier a été remis par l'Association fédérée pour le don du sang bénévole de Saint-Paul-La-Colle au CCAS de Saint-Paul-de-Vence. 600 € ont été offerts, sous forme de

30 cartes cadeaux alimentaires qui ont ensuite été distribuées aux familles saint-pauloises en situation de grande précarité. Une initiative solidaire qui illustre l'engagement conjoint des bénévoles et des institutions locales au service des plus fragiles.

### EXPO FEMMES Sept Saint-Pauloises à l'honneur



À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, célébrée chaque 8 mars, la commune a imaginé une exposition à ciel ouvert consacrée à sept femmes saint-pauloises. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du label Pays d'Art et d'Histoire du Pays de Vence. À travers un cheminement à ciel ouvert au cœur des ruelles, habitants et visiteurs ont ainsi pu (re)découvrir les parcours remarquables de la Reine Jeanne, Jeanne Faure, Émilienne Delacroix, Loïs Hutton et Hélène Vanel, Joy Smith ou encore Élise Freinet. Sept femmes dont l'engagement, la créativité et l'audace ont contribué au rayonnement culturel, artistique et éducatif de Saint-Paul-de-Vence.

# Nid'Art célèbre l'art solidaire !

Portée par l'association Nid'Art, fondée par Jean-Bernard Zink et Basile Champ, l'exposition d'art caritatif revient samedi 13 juin pour une 3<sup>e</sup> édition. Objectif de cet événement qui attire entre 2000 et 3000 visiteurs : faire vibrer le village au rythme de la création... au service des enfants et des seniors saint-paulois.

## // Pourquoi avoir lancé un festival d'art caritatif ?

**Jean-Bernard Zink :** À l'origine, nous souhaitions redonner à Saint-Paul son identité de village d'artistes, en complément du dynamisme des galeries. L'idée était simple : créer un rendez-vous à la fois artistique et caritatif, fédérateur pour le village, avec une vente aux enchères d'œuvres offertes par les artistes au profit d'une association. La mairie a tout de suite adhéré au projet. La première année, 4 000 € ont été reversés à l'association Prothèse-moi qui aide les personnes en difficulté à s'appareiller, et en 2025, plus de 5 000 € ont été récoltés au profit des enfants malades de l'hôpital Lenval à Nice.

## // Quel est le principe de l'événement ?

**JBZ :** Réunir une quarantaine d'artistes locaux autour d'une exposition vivante au cœur du village mêlant peinture, sculptures et démonstrations d'artistes en direct.



**Basile Champ :** Au-delà de la dimension caritative, il s'agit aussi de valoriser les artistes locaux, en particulier ceux de Saint-Paul.

## // Qu'est-ce qui change pour cette 3<sup>e</sup> édition ?

**JBZ :** Cette année, nous avons souhaité renforcer l'ancrage local de l'événement, avec des actions caritatives directement destinées aux enfants et aux seniors saint-paulois. Nous envisageons également d'organiser une tombola avec des lots offerts par les commerçants de Saint-Paul.

**BC :** On conserve 40 places d'exposition, avec une priorité donnée aux artistes des environs. Comme lors des éditions précédentes, la journée sera rythmée par de nombreuses animations : live painting, ateliers de sculpture, d'aquarelle, de mosaïque, ainsi que des ateliers intergénérationnels.

**JBZ :** De nombreuses animations sont prévues afin de dynamiser le village et de faire de cet événement une véritable fête des artistes saint-paulois.

## // Pourquoi avoir mis l'accent sur les jeunes cette année ?

**JBZ :** Car nous souhaitons promouvoir les artistes de demain. Cette année, l'exposition caritative du 13 juin a pour objectif de récolter des fonds afin d'offrir aux enfants de l'école la Fontette une matinée de découverte dans une école d'art à Nice, la Villa Thiole, suivie d'un pique-nique. L'idée est de leur faire découvrir cet univers et, peut-être, susciter des vocations. Nous souhaitons également proposer une sortie autour de l'art aux seniors du CCAS.

### → Infos pratiques

Exposition d'art caritatif - Place de Gaulle  
**Samedi 13 juin 2026 de 10h à 18h.**  
 Infos et programme prochainement sur :  
[www.saint-pauldevente.org](http://www.saint-pauldevente.org) et [www.nidart.fr](http://www.nidart.fr).  
 Stationnement gratuit sur les emplacements municipaux.

# David Ichou, une nouvelle énergie pour les commerçants de Saint-Paul

Restaurateur passionné et amoureux de belles mécaniques, David Ichou, le nouveau président de l'association des commerçants et artistes saint-paulois, souhaite poursuivre la dynamique collective engagée et renforcer l'animation du village.

## // Quel est votre parcours ?

**David Ichou :** Né à Paris, j'ai grandi à Saint-Tropez avant de venir m'installer à Saint-Paul-de-Vence, où j'ai rencontré ma femme Nathalie, saint-pauloise. Titulaire d'un BP de mécanique automobile, j'ai exercé plusieurs métiers : bâtiment, galeries d'art et bien sûr restauration.

## // Vous avez aussi beaucoup voyagé...

**DI :** Oui, en 2012 nous avons tout quitté pour partir vivre en Thaïlande à Khanom, où nous avons tenu un resort pendant six ans. Puis nous nous sommes installés en Espagne à Villajoyosa près d'Alicante où nous avons ouvert un glacier. Après un voyage en famille au Maroc où nous avons parcouru plus de 10 000 km en camping-car, le Covid nous a ramenés à Saint-Paul. Nous avons ouvert le restaurant thaï Sabaï Sabaï, Nathalie son salon de massage, et nous venons tout juste d'inaugurer Le Pain de Marguerite, où nous cuisons sur place pains et viennoiseries avec une petite restauration de qualité.

## // Vous êtes aujourd'hui président de l'association des commerçants. Quelles orientations souhaitez-vous donner ?

**DI :** Je prends le relai d'Aurélië Messina qui a accompli



© Gaëlle Simon

un travail remarquable et réussi à construire une association solide avec plus de 80 adhérents ! Je souhaite poursuivre dans cet esprit : faire vivre le village, continuer à fédérer les commerçants et développer de nouveaux projets.

## // Quels sont les temps forts portés par l'association ?

**DI :** Le défilé de mode qui aura lieu le 10 juillet, la fête de l'automne avec la grande braderie des commerçants et la soupe de la courge en octobre, Noël et la fête du printemps. Cette année, nous allons organiser deux nouveaux rendez-vous : le 10 mai, la fête des voitures anciennes ; et le 20 juin, la fête des plantes aromatiques du Sud, autour de la biodiversité, des savoir-faire et de la gastronomie locale.



## Deux nouveaux rendez-vous printaniers !

**Dimanche 10 mai : Fête des voitures anciennes**  
 Plus de 35 voitures de collection seront exposées dans le village, avec la présence de collectionneurs dont Pierre Lartigue, triple vainqueur du Paris-Dakar. Animation musicale, loterie pour gagner des tours en voiture et soupe au pistou proposée par les restaurateurs du village.

**Samedi 20 juin : Fête des plantes aromatiques du sud :**  
 sensibilisation à la biodiversité et aux abeilles, distillation de lavande, extraction de miel et vente de plantes. Pan bagnat, pissaladière et performances d'artistes en live.



## « Jean, André et les autres... » : quand l'âme artistique de Saint-Paul se dévoile à Nice

Jusqu'au 31 juillet 2026, le centre d'art L'Artistique à Nice accueille « Jean, André et les autres... », une exposition qui plonge le visiteur au cœur de l'histoire artistique de Saint-Paul-de-Vence, à travers les regards croisés de deux figures majeures : André Verdet et Jean Ferrero.

Réunissant plus d'une centaine d'œuvres – peintures, sculptures, photographies et documents –, cette exposition fait dialoguer deux collections nées d'une même passion pour l'art et les artistes du XX<sup>e</sup> siècle. Pendant plus d'un demi-siècle, André Verdet a été l'un des grands animateurs de la vie culturelle saint-pauloise. Poète, écrivain, artiste et infatigable passeur, il fut le témoin privilégié des échanges entre peintres, sculpteurs et écrivains qui firent battre le cœur du village. Sa rencontre avec Jean Ferrero, au milieu des années 1960 à la Colombe d'Or, scelle une amitié profonde, nourrie de création, de complicité et de générosité.



De cette relation sont nées deux collections exceptionnelles, aujourd'hui réunies dans cette exposition.

### Une collection exceptionnelle

L'exposition présente notamment plus d'une centaine d'œuvres issues de la donation faite par André Verdet à Saint-Paul-de-Vence en 2001, un fonds remarquable qui compte près de 2 900 œuvres et 600 artistes. Arman, Ben, César, Venet, Malaval ou encore Dolla y côtoient photographies et témoignages de cette effervescence artistique.

Au-delà de l'événement culturel, « Jean, André et les autres... » offre aux Saint-Pauloises et aux Saint-Paulois une occasion rare de (re)découvrir leur patrimoine et d'en mesurer toute la richesse. Un héritage collectif, vivant, qui continue de relier Saint-Paul-de-Vence à l'histoire de l'art moderne.

#### → Infos

L'Artistique – 27 boulevard Dubouchage, Nice.

Du mardi au samedi, de 10h à 18h.

[www.nice.fr/agenda/andre-jean-et-les-autres/20260306-1000](http://www.nice.fr/agenda/andre-jean-et-les-autres/20260306-1000)

## Opération Tranquillité Vacances : partez l'esprit tranquille !

Connaissez-vous l'Opération Tranquillité Vacances ? Proposé par la Police Municipale, ce dispositif gratuit permet de renforcer la sécurité des logements temporairement inoccupés pendant les périodes de congés afin que des patrouilles régulières soient effectuées aux abords du domicile.



Accessible toute l'année, l'Opération Tranquillité Vacances permet aux habitants de signaler leur absence, pour quelques jours ou plusieurs semaines. Une fois l'inscription effectuée, les agents de la Police Municipale assurent des passages réguliers à proximité du domicile, afin de vérifier la situation et de prévenir tout risque de cambriolage.

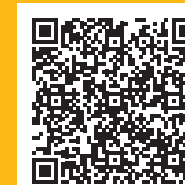
### Les bons réflexes avant une absence

Quelques précautions sont recommandées avant un départ prolongé : vérifier la fermeture de l'ensemble des accès (portes, fenêtres, volets, garage), éviter de laisser des clés à l'extérieur, couper l'eau, vérifier les installations

### Comment s'inscrire ?

Pour profiter du dispositif, il suffit de remplir un formulaire indiquant la période d'absence et les coordonnées utiles. Il est disponible :

- à l'accueil de la Police Municipale,
- sur le site internet de la commune.



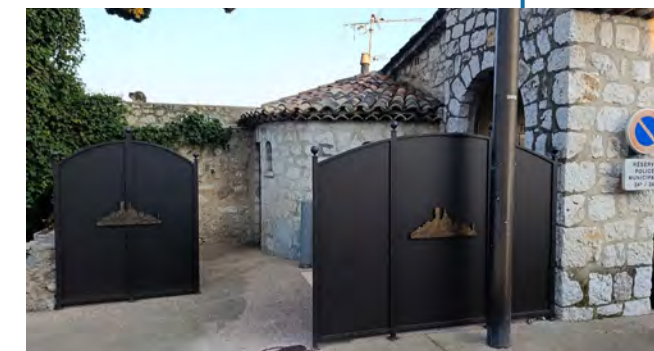
de gaz et d'électricité et penser à débrancher les appareils non essentiels.

Pour donner l'illusion d'une présence, on peut recourir à l'utilisation de programmeurs d'éclairage ou demander à un voisin de passer ponctuellement relever le courrier ou manipuler les volets. Les objets de valeur doivent être rangés hors de vue, dans un endroit discret. La prudence s'impose également sur les réseaux sociaux : annoncer son absence peut attirer l'attention. Les publications peuvent attendre le retour.

### Travaux de printemps

Dans la continuité des aménagements engagés pour améliorer le cadre de vie, un quatrième habillage en ferronnerie des conteneurs à déchets a été installé à proximité de l'espace Sainte-Claire.

Par ailleurs, dans un objectif de sécurisation des quartiers, une écluse a été mise en place chemin de la Pouchouinière afin de réduire la vitesse des véhicules. Il s'agit de la première d'une série d'installations destinées à apaiser la circulation et renforcer la sécurité des accès.



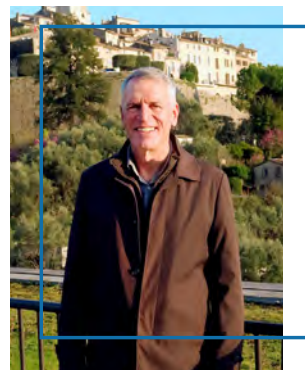
# Nouveau mandat, nouvel élan

À l'issue du scrutin municipal du 15 mars 2026, les électeurs saint-paulois ont placé en tête la liste Cap pour Saint-Paul, conduite par le maire sortant, Jean-Pierre Camilla, avec 52,09 % des voix, face aux 47,91 % obtenus par la liste Saint-Paul à cœur menée par Jean-Paul Faure. Installée le 26 mars dernier, la nouvelle mandature est désormais en place à Saint-Paul-de-Vence où 23 élus siègent désormais au conseil municipal. Présentation.

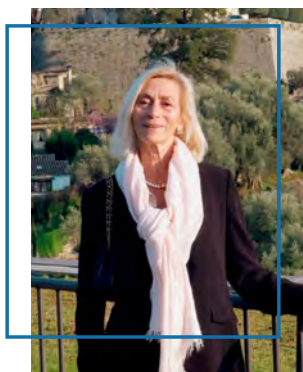


## LE MAIRE

**JEAN-PIERRE CAMILLA**  
Maire de Saint-Paul-de-Vence,  
vice-Président de la CASA  
délégué au Tourisme



## LES ADJOINTS AU MAIRE



**LAURENCE HARTMANN**  
1<sup>ère</sup> Adjointe  
Déléguée aux Affaires  
Générales, Tourisme, Culture  
et Patrimoine, et Événementiel



**PASCAL STACCINI**  
2<sup>e</sup> Adjoint  
Délégué aux Finances,  
à Numérique, aux Relations  
avec les institutions  
européennes



**ÉDITH CAUVIN**  
3<sup>e</sup> Adjointe  
Déléguée à la Petite Enfance,  
Enfance, Jeunesse et Sport

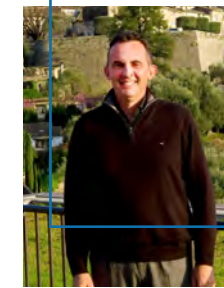


**FRANK CHEVALIER**  
4<sup>e</sup> Adjoint  
Délégué au Social et  
à la Politique de la Ville

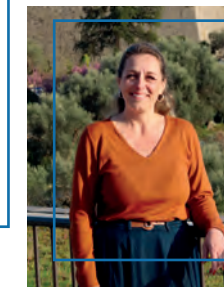
## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ



**SYLVIE TOLLE**  
Déléguée  
à l'Environnement



**MATHIEU ROUSSEAU**  
Délégué à l'Urbanisme



**CÉLINE VOISIN**  
Déléguée  
à l'Urbanisme,  
Tourisme et Solidarité



**ALAIN VADO**  
Délégué aux Travaux



**SANDRINE DALMASSO**  
Déléguée  
à la Petite Enfance



**BENOÎT VERIGNON**  
Délégué  
au Juridique, à la  
Sécurité et au Sport



**ALIZÉE  
ESCOLANO-LOCARD**  
Déléguée aux  
Finances et au Mécénat



**ALEX ZULIANI**  
Délégué  
à l'Événementiel et  
au Sport



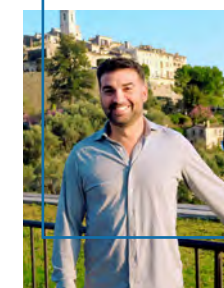
**MAGALI GAILLOT**  
Déléguée  
à l'Enfance et  
à l'Événementiel



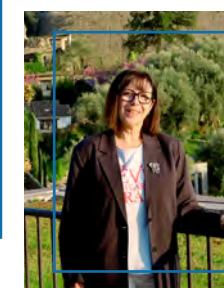
**JEAN-LOUIS RAFFAELLI**  
Délégué à la Sécurité,  
au Social, aux Anciens  
Combattants et à la  
Gestion du marché  
hebdomadaire



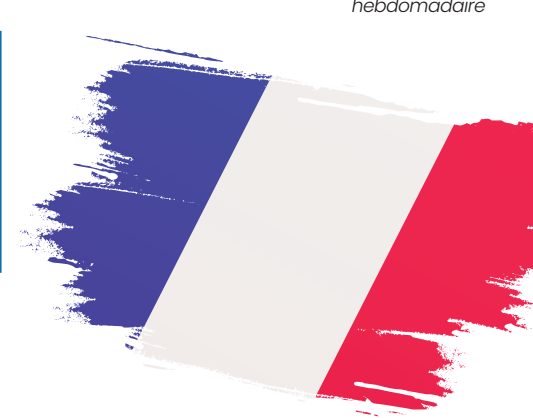
**AURÉLIE MESSINA**  
Déléguée  
à l'Attractivité écono-  
mique, Événementiel  
et Tourisme



**NICOLAS VACQUIER**  
Délégué  
au Tourisme  
et Événementiel



**CHRISTIANE BONDOUX**  
Déléguée  
à la Culture  
et au Patrimoine



## LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION



**JEAN-PAUL FAURE**



**FRÉDÉRIQUE  
SAPHORES-BAUDIN**



**LIONEL ARNOULD**

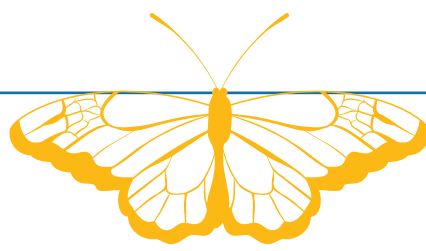


**VÉRONIQUE EXPOSITO**



**NICOLAS DE SPIEGELEIR**

# La nature en fête !



Du 20 au 26 mai, la nature s'invite à Saint-Paul-de-Vence à l'occasion de la **fête de la nature**. Trois ateliers seront spécialement organisés pour les enfants de l'école La Fontette et du centre de loisirs afin de leur faire découvrir la nature de façon ludique et pédagogique : un atelier de fabrication de bombes à graines afin de favoriser la biodiversité, un atelier de fabrication de nichoirs et un atelier « insectes et biodiversité ». En complément, **un atelier photo gratuit** sera proposé **samedi 23 mai de 10h à 11h sur le sentier Henri Layet**, en compagnie d'une photographe professionnelle afin d'apprendre les bases de la composition et les techniques essentielles pour réussir ses clichés en pleine nature. Chacun peut venir avec l'appareil photo de son choix, du smartphone au reflex. Une activité accessible à tous, petits et grands, qui allie créativité, observation et immersion au cœur du vivant.

**Atelier sur inscription à : <https://saintpauldevence.org>**

De son côté, la médiathèque se mettra aussi à l'heure de la nature avec un **atelier Micro-Folie** dédié à cette thématique samedi 23 mai.

## Tous debout pour une matinée citoyenne !

Dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition de l'opération régionale « Nettoyons le sud », la commune de Saint-Paul-de-Vence s'associe à l'Association fédérée pour le don du Sang Bénévole de Saint-Paul-La Colle pour **une matinée citoyenne de ramassage des déchets sur le chemin du Malvan**. Cette action citoyenne s'inscrit dans une mobilisation régionale forte destinée à sensibiliser massivement aux enjeux environnementaux.

Au programme de cette matinée :

- 8h30 : Place de Gaulle : café de bienvenue offert par la commune
- 9h : Place de Gaulle : départ des équipes vers le point de collecte (chemin du Malvan – intersection chemin de la Pouchounière / Malvan)
- 11h00 : Fin de la collecte + tri des déchets

Pour participer à ce ramassage citoyen, il suffit de s'inscrire à : [environnement@saint-pauldevence.fr](mailto:environnement@saint-pauldevence.fr).  
Infos : [saintpauldevence.org](http://saintpauldevence.org)  
**Samedi 30 mai de 8h30 à 12h**



## Le grand retour de la fête de l'huile !

La très attendue fête de l'huile aura bien lieu cette année. Organisée par l'Association fédérée pour le don du Sang Bénévole de Saint-Paul-La Colle, cet événement authentique et convivial célèbre les trésors de la nature méditerranéenne, en mettant à l'honneur l'huile d'olive, fruit emblématique du sud. Au programme : savoir-faire local, produits du terroir, brissaouda parfumée à l'huile d'olive et ambiance dansante. **Rendez-vous samedi 23 mai à 19h sur la place de l'Église.**

## Haies et débroussaillage : un entretien obligatoire pour un cadre de vie préservé

Pas seulement à visée esthétique, l'entretien des haies est une obligation légale et un geste essentiel pour la sécurité de tous et le bon déroulement des travaux dans l'espace public. La période actuelle étant idéale pour intervenir, c'est le moment de faire le point.



### DES RÈGLES PRÉCISES À CONNAÎTRE

Pour garantir la sécurité des usagers et le bon déroulement des interventions sur le domaine public, la loi fixe des limites très claires :

- Hauteur maximale de 2 mètres lorsqu'une haie se trouve à moins de 2 mètres de la limite séparative.
- Aucune branche ne doit empiéter sur la voirie, qu'il s'agisse de la chaussée, des trottoirs ou des accotements.

### DÉBROUSSAILLER, UN GESTE OBLIGATOIRE

Le débroussaillage réglementaire (qui fait partie des obligations des propriétaires) reste indispensable pour réduire les risques d'incendie, limiter la propagation des feux et faciliter l'accès des secours. Une haie trop dense ou laissée à l'abandon peut

accélérer la propagation d'un feu en période sèche.

### HAIES INCONTRÔLÉES, UN OBSTACLE POUR LES CHANTIERS

Lorsque la végétation déborde sur la voie publique, elle complique fortement le travail des services techniques et des entreprises de travaux intervenant sur la commune. Le terrassement le long des murs ou des clôtures devient alors difficile, tout comme la finition des enrobés. Résultat : des travaux ralentis et des aménagements moins durables, alors même qu'ils visent à améliorer le cadre de vie.

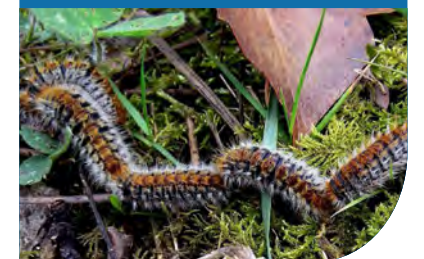
→ **Plus d'informations**



### → Elles sont de retour !

Qui ça ? Les chenilles processionnaires, ces petites bestioles aux poils très urticants, dangereux pour les chiens et les chats. Pour prévenir les accidents, Urgences Vétérinaires a mis en place Alerte Chenilles, un outil simple et collaboratif. En quelques clics, chacun peut signaler la présence de chenilles, consulter une carte des alertes en temps réel et ainsi protéger son animal... et ceux des autres.

**Pour accéder à l'outil, RDV sur : [urgences-veterinaires.fr](http://urgences-veterinaires.fr)**  
**En cas d'urgence vétérinaire : composer le 3115** (appel gratuit depuis fixes et mobiles).



# Le Conseil Municipal **des Jeunes installé !**

C'est parti pour un nouveau mandat au Conseil Municipal des Jeunes ! Renouvelé en janvier, ce dernier est composé de dix membres, dont cinq nouvellement élus.



Liv GORGUET

Clémentine LAMBERT VOISIN

Eléonore COMMANDRE

Nolan DECROIX

Odélia BELOTTI

Paul MISURI

Mia TAYEB CHERIF

Séréna GANZINI

Margot SIARD GAILLOT

Maya CURATO

Créé l'an dernier, le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Paul-de-Vence permet aux élèves saint-paulois, du CMI au lycée, de s'impliquer activement dans la vie locale, et de découvrir les valeurs de la démocratie. Le nouveau CMJ, désormais installé, poursuit son engagement avec de nouveaux projets pour 2026.

## Les cloches de Pâques sont passées !

À la crèche le Mas des P'tits loups et à l'école La Fontette, les petits saint-paulois ont été gâtés avec de délicieux chocolats confectionnés par le chocolatier Lionel Chaffary, offerts par l'Association fédérée pour le don du sang bénévole Saint-Paul-la Colle et le Comité Officiel des Fêtes de Saint-Paul-de-Vence. Un joli geste qui a fait des heureux parmi les gourmands !



## L'Espace Jeunes : le spot incontournable des 12-18 ans !



**Tu es saint-paulois et tu as entre 12 et 18 ans ?** Connais-tu l'espace jeunes ? Un lieu convivial et dynamique, pensé pour les ados, où l'on partage des moments entre amis et animateurs, après les cours, le week-end ou lors de soirées à thème.

**Cet hiver, l'Espace Jeunes a lancé les soirées « cuisine »** et s'est même offert un coup de neuf : une salle a

été entièrement transformée en bureau par les jeunes eux-mêmes ! C'est gratuit, il faut simplement t'inscrire auprès du service Enfance et Jeunesse au 04 93 32 41 40 ou [enfance.jeunesse@saint-paul-de-vence.fr](mailto:enfance.jeunesse@saint-paul-de-vence.fr). Rejoins-nous !

**Ouvert du lundi au vendredi (16h30-18h30), le mercredi (13h30-18h30) et ponctuellement le samedi.**



# Le Mas des P'tits Loups

fête ses **20 ans**

C'est sur fond de carnaval que Le Mas des P'tits Loups a soufflé ses 20 bougies le 4 mars dernier. Un anniversaire symbolique pour un établissement bien ancré dans la vie des familles saint-pauloises.



Créé à l'initiative du Syndicat intercommunal La Colle-Saint-Paul, le projet de crèche est né d'un besoin fort des familles : proposer un accueil de qualité, adapté au développement des tout-petits. Conçu par le cabinet Eradès, le Mas des P'tits Loups a ouvert ses portes en 2006, avant de s'agrandir en 2012 pour porter sa capacité à 60 places, sur une surface totale de 800 m<sup>2</sup>. Intégrée à la commune de Saint-Paul-de-Vence en 2017, tout en maintenant l'accueil d'enfants collois, la structure s'appuie sur une équipe entièrement diplômée.

## VINGT ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DES FAMILLES

Depuis 2006, de nombreux projets pédagogiques ont été menés : langue des signes, médiation animale,

diversification alimentaire menée par l'enfant, sieste en plein air, éveil sensoriel, sorties éducatives ou encore actions intergénérationnelles. La crèche s'inscrit également dans un solide réseau de partenariats avec les écoles, la PMI, le Département et les hôpitaux, notamment pour l'accueil d'enfants en situation de handicap. En 2025, elle s'est aussi engagée dans la transition énergétique avec l'installation de panneaux photovoltaïques.

Organisée en quatre services distincts, la crèche propose un accueil structuré et adapté à chaque tranche d'âge, agrémenté d'espaces extérieurs, pensés pour les activités quotidiennes. Entre costumes, confettis et animations, cet anniversaire, célébré en même temps que le carnaval, a reflété l'esprit du Mas des P'tits Loups : un lieu de vie chaleureux, créatif et ouvert sur son territoire.

## Les Chorales Départementales font résonner les voix saint-pauloises

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les classes de CM1 et CM2 de l'école de la Fontette participent aux Chorales Départementales, un projet porté par le Département et visant à faire découvrir le patrimoine de la chanson française. Tout au long de l'année scolaire, les élèves se préparent à interpréter un répertoire commun de dix chansons, autour du thème « Balade musicale ». Particularité du projet : les apprentissages se

font à l'oreille, sans écoute préalable des versions originales. Parmi les chansons proposées figurent notamment *La Seine* (M et Vanessa Paradis), *On ira* (Zaz) ou encore *À bicyclette* (Yves Montand). Trois concerts auront lieu les 29 et 30 juin prochains à l'Auditorium, permettant aux élèves saint-paulois de chanter avec ceux de la Gaude. **RDV le 29 juin à 18h30 et 20h30 et le 30 juin à 19h30.**



**AVRIL**

**Jeudi 23 // 18h**  
Messe de la Saint-Georges  
Concert de l'Harmonie de Saint-Paul  
> Chapelle Saint-Georges. Entrée libre

**Vendredi 24 // 10h**  
Bébés lecteurs  
> Médiathèque. Gratuit.  
Inscriptions au : 04 93 32 41 70

**Vendredi 24 // 10h à 11h**  
Atelier Pilates  
> Salle de la Fontette. Gratuit.  
Inscriptions auprès du CCAS :  
04 93 32 41 12  
ccas@saint-pauldevence.fr

**Vendredi 24 // 14h à 15h30**  
Atelier Micro-Folie spécial CCAS  
Collection : Corse  
> Médiathèque. Gratuit.  
Inscriptions auprès du CCAS :  
04 93 32 41 12

**Vendredi 24 // 20h**  
Projection du film « Origami Niçois »  
par Marc Brulard  
> Sur réservation (lien vers la billetterie sur  
www.saintpauldevence.org )  
Auditorium

**Jeudi 30 // de 9h à 11h30**  
Bulle d'éveil  
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)  
> Auditorium.  
Accès gratuit sans inscription

**MAI**

**Mercredi 6 // 10h**  
Café des lecteurs  
> Médiathèque.  
Gratuit. Inscriptions : 04 93 32 41 70

**Jeudi 7 // de 9h à 11h30**  
Bulle d'éveil  
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)  
> Auditorium.  
Accès gratuit sans inscription

**Vendredi 8 // 11h**  
Commémoration du 8 mai 1945  
> Place Neuve. Accès libre

**Dimanche 10 // 10h-18h**  
Fête des voitures anciennes  
par l'Association  
des Commerçants et  
des Artistes Saint-Paulois  
> Village. Entrée libre

**Dimanche 10 // 18h**  
Fête de la Saint-Antonin  
(bénédictin)  
> Oratoire Saint-Antonin  
(route des Serres)

**Vendredi 15 // 20h30**  
Pièce de théâtre "En attendant  
le divorce, marions-nous !"  
> Auditorium.  
Réservations : paulart-saintpaul.com

**Jeudi 21 // de 14h à 16h45**  
Atelier CAP Bien-être  
> Salle Freinet. Gratuit.  
Inscriptions auprès du CCAS :  
04 93 32 41 12  
ccas@saint-pauldevence.fr

**Vendredi 22 // de 14h à 15h30**  
Atelier Micro-Folie spécial CCAS -  
Collection : Château de Versailles  
> Médiathèque. Gratuit.  
Inscriptions auprès du CCAS  
04 93 32 41 12

**Samedi 23 // de 10h à 11h**  
Fête de la nature - Atelier photo  
« Photographier la Nature »  
> Départ du sentier Henri Layet.  
Gratuit sur inscription :  
environnement@saint-pauldevence.fr



**Samedi 23 // 19h**  
Fête de l'huile  
> Place de l'Eglise.  
Entrée libre



**Jeudi 28 // de 9h à 11h30**  
Bulle d'éveil  
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)  
> Auditorium.  
Accès gratuit et sans inscription

**Jeudi 28 // de 14h à 16h45**  
Atelier CAP Bien-être  
> Salle Freinet. Gratuit.  
Inscriptions auprès du CCAS :  
04 93 32 41 12  
ccas@saint-pauldevence.fr

**Samedi 30 // 8h30-12h**  
Nettoyons le Sud  
> Départ Place de Gaulle.  
Gratuit sur inscription :  
environnement@saint-pauldevence.fr



**JUIN**

**Lundi 1<sup>er</sup> // de 9h à 12h30**  
Permanence mutuelle communale  
> Mairie principale.  
Sur rendez-vous au 04 93 32 41 12

**Mercredi 3 // 10h**  
Café des lecteurs  
> Médiathèque.  
Gratuit. Inscriptions : 04 93 32 41 70

**Jeudi 4 // de 9h à 11h30**  
Bulle d'éveil (Lieu d'Accueil Enfants-  
Parents)  
> Auditorium.  
Accès gratuit sans inscription

**Jeudi 4 // de 14h à 16h45**  
Atelier CAP Bien-être  
> Salle Freinet.  
Gratuit. Inscriptions auprès du CCAS :  
04 93 32 41 12  
ccas@saint-pauldevence.fr

**Vendredi 5 // 19h**  
Spectacle de chant Art vocal  
et harmonie  
> Auditorium

**Jeudi 11 // de 9h à 11h30**  
Bulle d'éveil  
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)  
> Auditorium.  
Accès gratuit sans inscription

**Jeudi 11 // de 14h à 16h45**  
Atelier CAP Bien-être  
> Salle Freinet.  
Gratuit. Inscriptions auprès du CCAS :  
04 93 32 41 12  
ccas@saint-pauldevence.fr

**Samedi 13 // 10h à 18h**  
Festival d'Art caritatif par  
l'Association Nid'Art  
> Place de Gaulle. Entrée libre

**Mercredi 17 // 15h à 18h**  
Goûter d'exception Micro-Folie  
Diffusion de l'Opéra Bastien et  
Bastienne par l'Opéra national  
de Paris  
> Médiathèque. À partir de 6 ans.  
Gratuit. Inscriptions : 04 93 32 41 70

**Jeudi 18 // de 9h à 11h30**  
Bulle d'éveil  
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)  
> Auditorium.  
Accès gratuit sans inscription

**Jeudi 18 // 11h**  
Commémoration de l'Appel  
du 18 juin  
> Place Neuve, Monument aux morts.  
Accès libre

**Samedi 20 // 10h-18h**  
Fête des plantes aromatiques par  
l'Association des Commerçants  
et des Artistes Saint-Paulois  
> Village. Entrée libre

**Samedi 20 // 10h30-11h15**  
Baby music  
> Médiathèque. De 0 à 3 ans.  
Gratuit. Inscriptions : 04 93 32 41 70

**Samedi 20 // 14h-15h30**  
Dictée intergénérationnelle sur  
le thème de la musique  
> Médiathèque. À partir de 8 ans.  
Gratuit. Inscriptions : 04 93 32 41 70

**Dimanche 21**  
Fête de la musique  
Au programme :  
12h30-14h30 : Déambulation musicale  
16h30-18h30 : Cours de danse de salon  
19h : Concert de l'Harmonie  
de Saint-Paul-de-Vence  
21h : DJ set  
> Village. Gratuit



**Mercredi 24 // 18h**  
Bénédictin de la Saint-Jean  
> Oratoire du Malvan. Entrée libre

**Jeudi 25 // de 14h à 11h30**  
Bulle d'éveil  
(Lieu d'Accueil Enfants-Parents)  
> Auditorium.  
Accès gratuit sans inscription

**Vendredi 26 // 10h**  
Bébés lecteurs  
> Médiathèque.  
Gratuit. Inscriptions : 04 93 32 41 70

**Vendredi 26 // 14h : Europétanque**  
> Place de Gaulle. Entrée libre

**Vendredi 26 // 20h**  
Fête de la Saint-Jean  
> Place de la Courtine. Entrée libre

**Samedi 27**  
Les Trophées de Saint-Paul  
Tournoi de pétanque caritatif qui  
rassemble personnalités et partenaires  
> Place de Gaulle



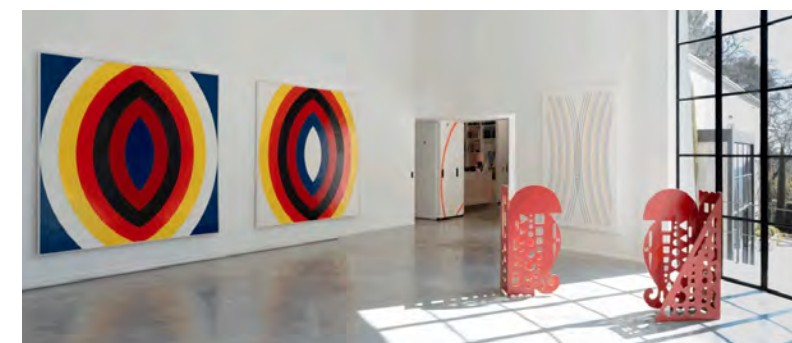
**Lundi 29 // 18h30 et 20h30**  
Chorales Départementales  
> Auditorium. Entrée sur invitation

**Mardi 30 // 19h30**  
Chorales Départementales  
> Auditorium. Entrée sur invitation

**CÔTÉ EXPOSITIONS**

**FONDATION CAB**

**Du 14 mars au 25 octobre**  
« Abstract Constructions.  
Nassos Daphnis – Rita McBride  
» et « Jean Prouvé – Inventeur



**de Maisons en collaboration »**  
avec Laffanour | Galerie Downtown  
Fondation CAB  
5766 chemin des Trious  
06570 Saint-Paul-de-Vence.  
> Informations : [fondationcab.com](http://fondationcab.com)

**LA VIEILLE FORGE**

**Du jeudi 30 avril au  
mercredi 13 mai**  
Exposition « Strates - 20 ans  
de matière » de Robert Cadière  
Vieille Forge. Entrée libre

**Du jeudi 14 au mercredi 27**  
Exposition « La vie est belle »  
de Eliel James  
> Vieille Forge. Entrée libre

**Du jeudi 28 mai au  
samedi 10 juin**  
Exposition « Présences »  
de Leccia Dominica  
> Vieille Forge. Entrée libre

## L'agenda du CCAS

Activités sportives douces, découvertes culturelles... Le CCAS de Saint-Paul-de-Vence propose des activités pour tous les seniors saint-paulois. Venez tester !

- **Atelier renforcement musculaire et cardio**

Tous les lundis de 9h à 10h

Auditorium

- **Atelier renforcement musculaire et équilibre**

Tous les mercredis de 8h30 à 9h30

Auditorium

- **Atelier Pilates**

Vendredi 17 et 24 avril de 10h à 11h

Salle de la Fontette

**NOUVEAU : Atelier « Cap bien-être »**

Jeudi 21 et 28 mai,  
4 et 11 juin de 14h à 16h45,  
salle Freinet

Des ateliers axés sur le bien-être, la mobilité et le maintien de l'autonomie, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

- **Micro-Folie** : un voyage culturel immersif à la découverte du Château de Versailles, l'histoire de la cour et du patrimoine royal... et de la Corse, son patrimoine artistique et historique, ses paysages, ses traditions et savoir-faire...

Vendredi 24 avril de 14h à 15h30 : Corse

Vendredi 22 mai de 14h à 15h30 : château de Versailles

**Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 04 93 32 41 12 ou [ccas@saint-paulvence.fr](mailto:ccas@saint-paulvence.fr)**

## Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour Saint-Paul-de-Vence

À la suite des intempéries d'octobre 2024, l'État a reconnu certaines communes des Alpes-Maritimes, dont Saint-Paul-de-Vence, en état de catastrophe naturelle, pour les phénomènes de coulées de boues et d'inondations survenus entre le 16 et le 20 octobre 2024. Conformément à l'arrêté interministériel du 13 février 2026 publié au *Journal Officiel de la République française*, les habitants sinistrés peuvent engager les démarches nécessaires auprès de leur assurance afin d'obtenir une indemnisation des dommages subis.



## TRIBUNES

### Le mot de Cap Saint-Paul

Le 15 mars dernier, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour participer à l'élection municipale. Par votre présence et votre engagement, vous avez exprimé avec force votre attachement à la vie démocratique de notre commune. Cette participation élevée est un signal précieux : elle témoigne de l'intérêt que vous portez à l'action publique locale, à ses enjeux concrets et à l'avenir de notre village. Au nom de l'ensemble de la majorité municipale, nous tenons à vous adresser nos remerciements les plus sincères.

Le résultat de ce scrutin est clair. Il traduit une volonté majoritaire, nette et incontestable, que nous accueillons avec humilité, sans des responsabilités et détermination. Notre équipe est pleinement engagée pour être à la hauteur de la confiance que vous nous avez accordée, dans un esprit d'écoute, de proximité et d'efficacité au service de tous.

Dans ce contexte, nous ne pouvons passer sous silence le recours engagé par l'opposition à l'encontre des résultats de cette élection. Chacun est libre d'exercer les voies de droit qui lui sont ouvertes, et nous respectons pleinement ce principe fondamental de notre État de droit.

Toutefois, une telle démarche interroge lorsqu'elle tend à remettre en cause, sans fondement sérieux, l'expression démocratique clairement établie dans les urnes.

Au-delà du débat politique, ce recours porte atteinte à la parole des électeurs eux-mêmes, en laissant entendre que leur vote ne serait pas sincère ou régulier. Il jette également une suspicion injustifiée sur le travail rigoureux et exemplaire des agents municipaux mobilisés pour l'organisation du scrutin. Ces femmes et ces hommes ont accompli leur mission avec professionnalisme, impartialité et dévouement, dans le strict respect des règles électorales. Nous tenons à leur réaffirmer publiquement notre entière confiance et notre reconnaissance.

Notre priorité reste aujourd'hui tournée vers l'avenir. Nous continuerons à agir avec sérieux et transparence, dans le respect des institutions et au service de chaque Saint-Pauloise et Saint-Paulois. Le temps est désormais à l'action, au service de l'intérêt général et du projet que vous avez choisi.

Encore merci pour votre confiance.

### L'équipe Saint-Paul à cœur

Nous remercions chaleureusement tous les Saint-Paulois qui se sont mobilisés autour de notre programme. Votre engagement et votre confiance nous obligent.

À l'issue de l'annonce des résultats, et à la demande de nombreux habitants, nous avons procédé à une analyse approfondie des votes. Cette démarche rigoureuse nous a conduits à déposer un recours devant le tribunal administratif, aux motifs d'irrégularités ayant altérées la sincérité du scrutin, aujourd'hui jugé recevable. Nous vous tiendrons bien entendu informés des suites qui y seront données.

Par ailleurs, lors du dernier conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire, aucun budget pluriannuel n'a été présenté, contrairement aux engagements annoncés dans

le programme de l'équipe « Cap pour Saint-Paul » porté par Monsieur Camilla. Il nous a été indiqué qu'il faudrait attendre l'année prochaine.

Dans le même temps, le projet de musée se poursuit sans qu'aucun budget de fonctionnement détaillé n'ait été présenté à ce jour. Seules des délibérations retirées compte tenu de l'ampleur des dépenses annoncées ont été annoncées.

Enfin, la municipalité entretient une incertitude persistante concernant une éventuelle augmentation des impôts locaux pour la durée du mandat, sans clarification à ce stade.

Nous restons pleinement mobilisés pour défendre la transparence, la rigueur budgétaire et l'intérêt des Saint-Paulois.

## Retrouvez dans chaque numéro l'état civil de notre commune\*

\* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

### Ils ont vu le jour

- // Gabrielle IASEVOLI (24/11/2025)
- // Jamila BOUKADIDA (11/12/2025)
- // Lara DOUBRE (18/12/2025)
- // Naël VAISE (19/12/2025)
- // Nola ENGELS PLIASSOFF (12/02/2026)
- // Noa CABROL (16/02/2026)
- // Keyssana CAPUCCION (18/03/2026)
- // Luna DHRAMI (21/03/2026)

### Ils nous ont quittés

- // Rachel LAZARE née THOMAS (28/11/2025)
- // Claude COUTEAUX née THUILLIER (01/12/2025)
- // Yvette JACQUET née LE FICHOUS (10/12/2025)
- // Jean-Pierre FARGUE (16/12/2025)
- // Michèle PERRIER née HISCOCK (17/12/2025)
- // Claude BAUDOUIN (24/12/2025)
- // Albert CHARPENTIER (01/01/2026)
- // Olga GRANDI née AGARRAT (04/01/2026)
- // Jen DOUBLET (28/01/2026)
- // Roger TOURNEUR (14/02/2026)
- // Claude WAROT (22/02/2026)
- // Nicole PELLEGRINO née GARELLI (04/03/2026)
- // Carinne MAYER née PEIGNIER (05/03/2026)
- // Frédérique BIRENBAUM née BÉLOT (22/03/2026)

# SAMEDI 13 JUIN 2026

PLACE DE GAULLE - SAINT-PAUL DE VENCE

10h - 19h

NID'ART PRÉSENTE

# III<sup>e</sup> FESTIVAL D'ART CARITATIF

AU PROFIT DES ENFANTS DE L'ÉCOLE LA FONTETTE

Exposition de 40 artistes - Tirage au sort avec de nombreux lots et des œuvres à gagner !

CELIA CHEN BENOIT MILLET - SAINT PAUL DE VENCE - 2026

*Millet*  
ATELIER BENOIT MILLET  
SAINT PAUL DE VENCE

Le Géant des  
BEAUX-ARTS  
*Tout pour l'Artiste*

